

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20240607-lmc137271-DE-1-1

Date de télétransmission : 11 juin 2024

Date de réception : 11 juin 2024

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 7 JUIN 2024

DELIBERATION N° 13

AIDES AUX COLLECTIVITÉS - CONTRATS DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026 : PHASE 2

⌘⌘⌘⌘

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, et portant modification de la loi n°95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale, dite loi NOTRe, confortant les compétences du département en matière de solidarité territoriale et de solidarité humaine ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu la délibération prise le 18 décembre 2020 par l'assemblée départementale, approuvant la politique départementale Solidarité territoriale et la mise en œuvre d'outils de contractualisation avec les intercommunalités urbaines et leurs villes centres, notamment le dispositif d'aides départementales aux collectivités et la mise en place de 10 contrats de territoires urbains conclus avec les 5 EPCI urbains (CAPG, CACPL,

CASA, MNCA, CARF) et leurs villes centres (Grasse, Cannes, Antibes, Nice et Menton) ;

Vu les délibérations prises les 16 avril 2021 et 1^{er} octobre 2021 par l'assemblée départementale, approuvant la signature des conventions avec lesdits EPCI urbains et leurs villes centres, dans le cadre des contrats de territoire urbain 2021-2026 ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 27 décembre 2021, signée avec la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL) ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 29 novembre 2021, signée avec la Commune de Cannes ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 5 juillet 2021, signée avec la Communauté d'agglomération de la Riviera Française (CARF) ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 18 octobre 2021, signée avec la Commune de Menton ;

Vu les conventions relatives aux contrats de territoire urbain 2021-2026 du 6 décembre 2021, signée avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG) et la Commune de Grasse ;

Vu les conventions relatives aux contrats de territoire urbain 2021-2026 du 7 février 2022, signée avec la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA), la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis (CASA) et la Commune d'Antibes ;

Considérant que les financements desdits EPCI représentent une aide départementale conséquente sur 6 ans pour de nombreux projets, générant un effet levier considérable pour le développement durable des Alpes-Maritimes et l'amélioration de la qualité de vie des Maralpins ;

Considérant que conformément aux termes des conventions de partenariat, une révision à mi-mandat a été effectuée au regard du bilan d'exécution des bénéficiaires ;

Vu la délibération prise le 20 janvier 2023 par l'assemblée départementale, adoptant le règlement départemental des aides aux collectivités et le guide des aides aux communes et groupements de communes, modifiée par délibération prise le 2 juin 2023 par la commission permanente ;

Vu la délibération prise le 12 février 2024 par la commission permanente, attribuant une subvention à la Commune du Tignet, au titre de la requalification et l'aménagement du quartier du Flaquier Sud ;

Considérant que ladite Commune a fait connaître ses difficultés à réaliser cette opération compte tenu de la diminution de cofinancements et a sollicité la réévaluation de la participation financière du Département ;

Vu la délibération prise le 3 mars 2023 par la commission permanente, attribuant une

subvention à la Commune de Valbonne, au titre de la rénovation du centre aquatique et de loisirs de Cuberte ;

Considérant que ladite Commune a fait connaître ses difficultés à réaliser cette opération compte tenu de l'augmentation du coût des travaux et a sollicité la réévaluation de la participation financière du Département ;

Vu le rapport de son Président proposant d'approuver :

- la signature des avenants aux conventions relatives aux contrats de territoire urbain 2021-2026, signées avec les 5 EPCI urbains et les villes centres ;
- la réévaluation de subventions à titre dérogatoire ;

Après avoir recueilli les avis favorables de la commission Attractivité territoriale et agriculture et de la commission Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

1°) Au titre des contrats de territoire urbain :

- d'autoriser le président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les 9 avenants n°1 aux conventions signées avec les 5 EPCI urbains et des communes centres détaillés ci-après, dont les projets sont joints en annexe, formalisant la révision des actions prévues au titre des desdits contrats, conformément à l'article 3 desdites conventions, pour une durée allant de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2026, à intervenir avec :
 - sur le territoire de la CACPL : la Communauté d'agglomération de Cannes Pays de Lérins et la Commune de Cannes, concernant un programme de 24 opérations, détaillées dans le tableau joint en annexe, pour un montant global d'investissement de 224 140 720 €, l'aide départementale pouvant atteindre un montant maximum de 28 246 143 € ;
 - sur le territoire de la CAPG : la Communauté d'agglomération Pays de Grasse et la Commune de Grasse, concernant un programme de 21 opérations, détaillées dans le tableau joint en annexe, pour un montant global d'investissement de 61 724 352 €, l'aide départementale pouvant atteindre un montant maximum de 13 457 676 € ;
 - sur le territoire de la CASA : la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis et la Commune d'Antibes, concernant un programme de 8 opérations, détaillées dans le tableau joint en annexe, pour un montant global d'investissement de 39 902 638 €, l'aide départementale pouvant atteindre un montant maximum de 8 854 863 € ;

- sur le territoire de la CARF : la Communauté d'agglomération de la Riviera Française et la Commune de Menton, concernant un programme de 43 opérations, détaillées dans le tableau joint en annexe, pour un montant global d'investissement de 44 082 273 €, l'aide départementale pouvant atteindre un montant maximum de 10 886 705 € ;
 - sur le territoire de MNCA : la Métropole Nice Côte d'Azur, concernant un programme de 20 opérations, détaillées dans le tableau joint en annexe, pour un montant global d'investissement de 338 406 275 €, l'aide départementale pouvant atteindre un montant maximum de 58 784 188 € ;
- 2°) Au titre de la réévaluation de subventions par dérogation au règlement départemental des aides aux collectivités :
- d'approuver, compte-tenu de l'intérêt départemental des opérations, la réévaluation des subventions suivantes, attribuées par le Département :
 - Commune du Tignet : à hauteur de 158 750 €, soit 46,69% du montant subventionnable estimé à 340 024 € HT ;
 - Commune de Valbonne : à hauteur de 1 500 000 €, soit 36,39% du montant subventionnable estimé à 4 121 476 € HT ;
- 3°) de prélever les crédits nécessaires sur les disponibilités des programmes « Contrat de plan départemental » et « Autres actions de solidarité territoriale » du budget départemental.

Signé

Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

**AVENANT N° 1
A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
RELATIVE AU CONTRAT DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026**

ENTRE : le Département des Alpes-Maritimes

représenté par son président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147, boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de l'assemblée départementale en date du

d'une part ;

ET : la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL)

représentée par son président en exercice, Monsieur David LISNARD, domicilié en cette qualité : Hôtel de Ville – CS 30140 – 06406 CANNES Cedex ;

désignée ci-après : le bénéficiaire ;

d'autre part ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 27 décembre 2021 signée avec la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins ;

PREAMBULE

Par délibération du 1^{er} octobre 2021, le Département s'est engagé au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 à subventionner 11 opérations pour un montant prévisionnel d'aide départementale de 15 564 901 € maximum et pour un montant total d'opérations de 129 831 005 €.

Le présent avenant a pour objet de formaliser la révision des actions prévues au titre dudit contrat, conformément à l'article 3 de la convention de partenariat.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Modification des opérations retenues au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026.

L'article 5, relatif à « l'engagement financier au titre des opérations inscrites dans le contrat de territoire urbain 2021-2026 », est modifié comme suit :

Le montant prévisionnel maximum réservé par le Département au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 concerne **12** opérations et s'élève à **15 564 643 €** pour **129 310 156 €** de travaux.

Le détail des actions retenues au titre du présent contrat est précisé dans le tableau financier récapitulatif des opérations, joint en annexe, qui annule et remplace le tableau initial.

Chaque opération répertoriée dans ce tableau fera l'objet d'une subvention votée en commission permanente au taux contractuellement fixé. Celle-ci pourra être revue à la baisse si le montant de l'opération s'avère inférieur au coût initialement prévu. En revanche, elle ne pourra excéder le montant prédéfini annexé à la présente.

Ce soutien financier du département aux projets de territoire devra respecter les règles suivantes :

- le montant de la subvention départementale est individualisé par action et ne peut être transféré vers une autre action ;
- le taux de la participation du Département est fixé entre 10 à 40% du montant subventionnable HT, dans la limite des 80% de financement par opération ;
- aucune autre subvention ne pourra être accordée au bénéficiaire en dehors des actions listées dans le tableau récapitulatif des opérations.

Le bénéficiaire devra alors fournir les pièces constitutives d'un dossier de subvention, comme prévu dans le règlement des aides aux collectivités. Si le dossier est incomplet, la subvention ne pourra être accordée.

Article 2 : Communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation financière du Département dans la réalisation des actions entreprises, dans le cadre du présent contrat et notamment, apposer son logo ou faire mention de sa contribution sur tous les supports de communication.

Cette visibilité doit être conforme aux obligations d'information et de communication listées dans le guide pratique téléchargeable sur www.departement06.fr.

Le respect de ces dispositions conditionne le versement de la subvention.

Article 3 : Autres dispositions.

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Nice, en deux exemplaires originaux, le

Le Président de la Communauté
d'agglomération Cannes Pays de Lérins

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes

David LISNARD

Charles Ange GINESY

CONTRATS DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026 CACPL - CANNES
TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF DES OPERATIONS

				Liste des opérations retenues au titre de la phase 1					Liste des opérations retenues au titre de la phase 2			
MOA	LIBELLE DE L'OPERATION	4 THEMATIQUES - Risques naturels et transition environnementale - Qualité de vie - Mobilité verte - Transition numérique	Green Smart Deal	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		N° dossier	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		Commentaires	
					Taux	Montant			Taux	Montant		
CACPL	Restructuration des réseaux d'assainissement - Croisette Cannes	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	19 300 000	15%	2 895 000	2022-07096 2023-04580 2023-06787	Phase 1 Phase 2 Phase 3	28 244 192	15%	4 236 629 €	
CACPL	Réalisation d'un dispositif de thalassothérapie - Réalisation de réseaux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	3 000 000	15%	450 000	2022-07196		3 900 000	15%	585 000 €	
CACPL	Projet de réutilisation des eaux usées traitées de la STEP Aquaviva phase 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	3 300 000	10%	330 000	2023-04558	Phase 1	3 300 000	10%	330 000	
CACPL	Réalisation d'une zone d'accueil des déchets sur le site de la Bastide rouge - Projet "Wall-e"	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	909 505	20%	181 901	2022-10980		909 505	10,51%	95 554 €	
CACPL	PALM VELO : achat 100 vélos à assistance électrique	Mobilité verte	Greendeal	150 000	20%	30 000	2022-11036		150 000	20%	30 000	
CACPL	PALM VELO : a acquisition de 9 box vélos connectées et sécurisées	Mobilité verte	Greendeal	340 500	20%	68 100	2022-10997		340 500	7,80%	26 564 €	
CACPL	Renouvellement de la flotte Plam Bus - Acquisition de bus électriques et hydrogènes	Mobilité verte	Greendeal	21 750 000	15%	3 262 500	2022-07823 2022-10715 2023-09037 2023-13072	Phase 1 (2021) Phase 2 (2022) Phase 3 (2023) Phase 4 (2024)	28 500 000	15%	4 275 000 €	
CACPL	Création d'un réseau de chaleur énergétique - Roubine et Frayère	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	7 800 000	10%	780 000			4 494 959	10%	449 496 €	
CACPL	Plan de Solarisation Grand bleu	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal						1 440 000	10%	144 000	Nouvelle opération
CACPL	Achats de composteurs, bacs à tri, solutions de collecte porte à porte	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal						750 000	10%	75 000	Nouvelle opération
CACPL	Déploiement et installations de bornes de recharges pour les véhicules électriques	Mobilité verte	Greendeal						750 000	10%	75 000	Nouvelle opération
CACPL	Méthanisation des boues de la station d'épuration Aquaviva	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	13 000 000	15%	1 950 000				0%	0	Opération supprimée
CACPL	Acquisition de 8 bennes (H2)	Mobilité verte	Greendeal	3 750 000	10%	375 000				0%	0	Opération supprimée
TOTAL CACPL HORS PAPI				73 300 005		10 322 501			72 779 156		10 322 243	
CACPL	PAPI			56 531 000	9%	5 242 400			56 531 000	9,3%	5 242 400	
TOTAL CACPL 12 OPERATIONS				129 831 005		15 564 901			129 310 156		15 564 643	
CANNES	PLAN VELO - AMENAGEMENT D'ITINERAIRES CYCLABLES (Boulevard Alexandre III)	Mobilité verte	Greendeal	590 000	20%	118 000	2023-06917		590 000 €	20%	118 000 €	
CANNES	PLAN VELO - AMENAGEMENT D'ITINERAIRES CYCLABLES (Coubertin)	Mobilité verte	Greendeal	1 280 000	20%	256 000	2022-01617		830 549 €	20%	166 110 €	
CANNES	REQUALIFICATION DU PONTON DE LA DARSE	Qualité de vie	Greendeal	2 500 000	30%	750 000	2022-00108		3 400 000 €	30%	1 020 000 €	
CANNES	EXTENSION DU GYMNASSE DES MURIERS ET CREATION D'UN CLUB HOUSE	Qualité de vie		2 000 000	30%	600 000	2022-00271		2 000 000 €	30%	600 000 €	
CANNES	CREATION D'UNE SALLE MULTIFONCTIONNELLE A PROXIMITE D'UN QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	Qualité de vie	Smart deal	3 300 000	25%	834 900	2022-00101		3 700 000 €	25,28%	935 390 €	
CANNES	RESTRUCTURATION DU CARREAU ET AMENAGEMENT DU TOIT DU MARCHE FORVILLE	Qualité de vie	Greendeal	6 500 000	10%	650 000	2023-05402		9 000 000 €	10%	900 000 €	
CANNES	AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DU CENTRE DE CANNES LA BOCCA (phase 2) - Relocalisation des espaces publics (Poste, Office de Tourisme, etc.)	Qualité de vie	Greendeal	20 600 000	12%	2 423 000	2022-10346		25 400 000 €	12%	3 048 000 €	
CANNES	PROJET MOULIN FORVILLE : CREATION D'UNE MAISON D'ILLUSTRE	Qualité de vie	Smart deal	2 750 000	20%	550 000	2023-06500		2 750 000 €	20%	550 000 €	
CANNES	CREATION DU POLE ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DE CANNES, PAMoCC, A LA MALMAISON	Qualité de vie	Smart deal	5 750 000	15,20%	872 600	2022-10321		6 700 000 €	15,18%	1 017 000 €	
CCAS	RESIDENCE AUTONOMIE ST LOUIS (hors LLS)	Qualité de vie		17 660 015	10%	1 767 000	2021-03222		17 660 015 €	10%	1 378 000 €	
CANNES		Qualité de vie					2022-07287				389 000 €	
CANNES	EMBELLISSEMENT ET SANCTUARISATION DE LA CROISSETTE (hors piste cyclable)	Qualité de vie	Greendeal	33 000 000	10%	3 300 000			20 000 000 €	10%	2 000 000 €	
CANNES	CREATION D'UN "ESPACE JEUNES" EN CENTRE VILLE	Qualité de vie	Smart deal	2 800 000	20%	560 000			2 800 000 €	20%	560 000 €	
TOTAL CANNES 12 OPERATIONS				98 730 015		12 681 500			94 830 564 €		12 681 500 €	
TOTAL TERRITOIRE CACPL 24 OPERATIONS				228 561 020		28 246 401			224 140 720 €		28 246 143 €	

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

**AVENANT N° 1
A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
RELATIVE AU CONTRAT DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026**

ENTRE : le Département des Alpes-Maritimes,

représenté par son président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147, boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de l'assemblée départementale en date du

d'une part ;

ET : la Commune de Cannes,

représentée par son Maire en exercice, Monsieur David LISNARD, domicilié en cette qualité à l'hôtel de Ville – CS 30140 – 06406 CANNES Cedex ;

désignée ci-après : le bénéficiaire ;

d'autre part ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 29 novembre 2021 signée avec la Commune de Cannes ;

PREAMBULE

Par délibération du 1^{er} octobre 2021, le Département s'est engagé au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 à subventionner 12 opérations pour un montant prévisionnel d'aide départementale de 12 681 500 € maximum et pour un montant total d'opérations de 98 730 015 €.

Le présent avenant a pour objet de formaliser la révision des actions prévues au titre dudit contrat, conformément à l'article 3 de la convention de partenariat.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Modification des opérations retenues au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026.

L'article 5 relatif à « l'engagement financier au titre des opérations inscrites dans le contrat de territoire urbain 2021-2026 » est modifié comme suit :

Le montant prévisionnel maximum réservé par le Département au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 concerne **12** opérations et s'élève à **12 681 500 €** pour **94 830 564 €** de travaux. Le détail des actions retenues au titre du présent contrat est précisé dans le tableau financier récapitulatif des opérations, joint en annexe, qui annule et remplace le tableau initial.

Chaque opération répertoriée dans ce tableau fera l'objet d'une subvention votée en commission permanente au taux contractuellement fixé. Celle-ci pourra être revue à la baisse si le montant de l'opération s'avère inférieur au coût initialement prévu. En revanche, elle ne pourra excéder le montant prédéfini annexé à la présente.

Ce soutien financier du Département aux projets de territoire devra respecter les règles suivantes :

- le montant de la subvention départementale est individualisé par action et ne peut être transféré vers une autre action ;
- le taux de la participation du Département est fixé entre 10 à 40% du montant subventionnable HT, dans la limite des 80% de financement par opération ;
- aucune autre subvention ne pourra être accordée au bénéficiaire en dehors des actions listées dans le tableau récapitulatif des opérations.

Le bénéficiaire devra alors fournir les pièces constitutives d'un dossier de subvention comme prévu dans le règlement des aides aux collectivités. Si le dossier est incomplet, la subvention ne pourra être accordée.

Article 2 : Communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation financière du Département dans la réalisation des actions entreprises dans le cadre du présent contrat et notamment apposer son logo ou faire mention de sa contribution sur tous les supports de communication.

Cette visibilité doit être conforme aux obligations d'information et de communication listées dans le guide pratique téléchargeable sur www.departement06.fr.

Le respect de ces dispositions conditionne le versement de la subvention.

Article 3 : Autres dispositions.

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Nice, en deux exemplaires originaux, le

Le Maire de Cannes

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes

David LISNARD

Charles Ange GINESY

CONTRATS DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026 CACPL - CANNES
TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF DES OPERATIONS

				Liste des opérations retenues au titre de la phase 1					Liste des opérations retenues au titre de la phase 2			
MOA	LIBELLE DE L'OPERATION	4 THEMATIQUES - Risques naturels et transition environnementale - Qualité de vie - Mobilité verte - Transition numérique	Green Smart Deal	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		N° dossier	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		Commentaires	
					Taux	Montant			Taux	Montant		
CACPL	Restructuration des réseaux d'assainissement - Croisette Cannes	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	19 300 000	15%	2 895 000	2022-07096 2023-04580 2023-06787	Phase 1 Phase 2 Phase 3	28 244 192	15%	4 236 629 €	
CACPL	Réalisation d'un dispositif de thalassothérapie - Réalisation de réseaux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	3 000 000	15%	450 000	2022-07196		3 900 000	15%	585 000 €	
CACPL	Projet de réutilisation des eaux usées traitées de la STEP Aquaviva phase 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	3 300 000	10%	330 000	2023-04558	Phase 1	3 300 000	10%	330 000	
CACPL	Réalisation d'une zone d'accueil des déchets sur le site de la Bastide rouge - Projet "Wall-e"	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	909 505	20%	181 901	2022-10980		909 505	10,51%	95 554 €	
CACPL	PALM VELO : achat 100 vélos à assistance électrique	Mobilité verte	Greendeal	150 000	20%	30 000	2022-11036		150 000	20%	30 000	
CACPL	PALM VELO : a acquisition de 9 box vélos connectées et sécurisées	Mobilité verte	Greendeal	340 500	20%	68 100	2022-10997		340 500	7,80%	26 564 €	
CACPL	Renouvellement de la flotte Plam Bus - Acquisition de bus électriques et hydrogènes	Mobilité verte	Greendeal	21 750 000	15%	3 262 500	2022-07823 2022-10715 2023-09037 2023-13072	Phase 1 (2021) Phase 2 (2022) Phase 3 (2023) Phase 4 (2024)	28 500 000	15%	4 275 000 €	
CACPL	Création d'un réseau de chaleur énergétique - Roubine et Frayère	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	7 800 000	10%	780 000			4 494 959	10%	449 496 €	
CACPL	Plan de Solarisation Grand bleu	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal						1 440 000	10%	144 000	Nouvelle opération
CACPL	Achats de composteurs, bacs à tri, solutions de collecte porte à porte	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal						750 000	10%	75 000	Nouvelle opération
CACPL	Déploiement et installations de bornes de recharges pour les véhicules électriques	Mobilité verte	Greendeal						750 000	10%	75 000	Nouvelle opération
CACPL	Méthanisation des boues de la station d'épuration Aquaviva	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	13 000 000	15%	1 950 000				0%	0	Opération supprimée
CACPL	Acquisition de 8 bennes (H2)	Mobilité verte	Greendeal	3 750 000	10%	375 000				0%	0	Opération supprimée
TOTAL CACPL HORS PAPI				73 300 005		10 322 501			72 779 156		10 322 243	
CACPL	PAPI			56 531 000	9%	5 242 400			56 531 000	9,3%	5 242 400	
TOTAL CACPL 12 OPERATIONS				129 831 005		15 564 901			129 310 156		15 564 643	
CANNES	PLAN VELO - AMENAGEMENT D'ITINERAIRES CYCLABLES (Boulevard Alexandre III)	Mobilité verte	Greendeal	590 000	20%	118 000	2023-06917		590 000 €	20%	118 000 €	
CANNES	PLAN VELO - AMENAGEMENT D'ITINERAIRES CYCLABLES (Coubertin)	Mobilité verte	Greendeal	1 280 000	20%	256 000	2022-01617		830 549 €	20%	166 110 €	
CANNES	REQUALIFICATION DU PONTON DE LA DARSE	Qualité de vie	Greendeal	2 500 000	30%	750 000	2022-00108		3 400 000 €	30%	1 020 000 €	
CANNES	EXTENSION DU GYMNASSE DES MURIERS ET CREATION D'UN CLUB HOUSE	Qualité de vie		2 000 000	30%	600 000	2022-00271		2 000 000 €	30%	600 000 €	
CANNES	CREATION D'UNE SALLE MULTIFONCTIONNELLE A PROXIMITE D'UN QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	Qualité de vie	Smart deal	3 300 000	25%	834 900	2022-00101		3 700 000 €	25,28%	935 390 €	
CANNES	RESTRUCTURATION DU CARREAU ET AMENAGEMENT DU TOIT DU MARCHE FORVILLE	Qualité de vie	Greendeal	6 500 000	10%	650 000	2023-05402		9 000 000 €	10%	900 000 €	
CANNES	AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DU CENTRE DE CANNES LA BOCCA (phase 2) - Relocalisation des espaces publics (Poste, Office de Tourisme, etc.)	Qualité de vie	Greendeal	20 600 000	12%	2 423 000	2022-10346		25 400 000 €	12%	3 048 000 €	
CANNES	PROJET MOULIN FORVILLE : CREATION D'UNE MAISON D'ILLUSTRE	Qualité de vie	Smart deal	2 750 000	20%	550 000	2023-06500		2 750 000 €	20%	550 000 €	
CANNES	CREATION DU POLE ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DE CANNES, PAMoCC, A LA MALMAISON	Qualité de vie	Smart deal	5 750 000	15,20%	872 600	2022-10321		6 700 000 €	15,18%	1 017 000 €	
CCAS	RESIDENCE AUTONOMIE ST LOUIS (hors LLS)	Qualité de vie		17 660 015	10%	1 767 000	2021-03222		17 660 015 €	10%	1 378 000 €	
CANNES		Qualité de vie					2022-07287				389 000 €	
CANNES	EMBELLISSEMENT ET SANCTUARISATION DE LA CROISSETTE (hors piste cyclable)	Qualité de vie	Greendeal	33 000 000	10%	3 300 000			20 000 000 €	10%	2 000 000 €	
CANNES	CREATION D'UN "ESPACE JEUNES" EN CENTRE VILLE	Qualité de vie	Smart deal	2 800 000	20%	560 000			2 800 000 €	20%	560 000 €	
TOTAL CANNES 12 OPERATIONS				98 730 015		12 681 500			94 830 564 €		12 681 500 €	
TOTAL TERRITOIRE CACPL 24 OPERATIONS				228 561 020		28 246 401			224 140 720 €		28 246 143 €	

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

**AVENANT N° 1
A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
RELATIVE AU CONTRAT DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026**

ENTRE : le Département des Alpes-Maritimes,

représenté par son président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147 boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de l'assemblée départementale en date du

d'une part ;

ET : la Communauté d'agglomération Pays de Grasse (CAPG),

représentée par son président en exercice, Monsieur Jérôme VIAUD, domicilié en cette qualité 57, avenue Pierre Sémard – BP n°91015 – 06131 GRASSE Cedex ;

désignée ci-après : le bénéficiaire ;

d'autre part ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 6 décembre 2021, signée avec la Communauté d'agglomération Pays de Grasse ;

PREAMBULE

Par délibération du 1^{er} octobre 2021, le Département s'est engagé au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 à subventionner 18 opérations pour un montant prévisionnel d'aide départementale de 10 217 676 € maximum et pour un montant total d'opérations de 52 638 379 €.

Le présent avenant a pour objet de formaliser la révision des actions prévues au titre dudit contrat, conformément à l'article 3 de la convention de partenariat.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Modification des opérations retenues au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026.

L'article 5, relatif à « l'engagement financier au titre des opérations inscrites dans le contrat de territoire urbain 2021-2026 », est modifié comme suit :

Le montant prévisionnel maximum réservé par le Département au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 concerne **18** opérations et s'élève à **10 217 676 €** pour **50 924 352 €** de travaux. Le détail des actions retenues au titre du présent contrat est précisé dans le tableau financier récapitulatif des opérations, joint en annexe, qui annule et remplace le tableau initial.

Chaque opération répertoriée dans ce tableau fera l'objet d'une subvention votée en commission permanente au taux contractuellement fixé. Celle-ci pourra être revue à la baisse si le montant de l'opération s'avère inférieur au coût initialement prévu. En revanche, elle ne pourra excéder le montant prédéfini annexé à la présente.

Ce soutien financier du département aux projets de territoire devra respecter les règles suivantes :

- le montant de la subvention départementale est individualisé par action et ne peut être transféré vers une autre action ;
- le taux de la participation du Département est fixé entre 10 à 40% du montant subventionnable HT, dans la limite des 80% de financement par opération ;
- aucune autre subvention ne pourra être accordée au bénéficiaire en dehors des actions listées dans le tableau récapitulatif des opérations.

Le bénéficiaire devra alors fournir les pièces constitutives d'un dossier de subvention comme prévu dans le règlement des aides aux collectivités. Si le dossier est incomplet, la subvention ne pourra être accordée.

Article 2 : Communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation financière du Département dans la réalisation des actions entreprises dans le cadre du présent contrat et notamment apposer son logo ou faire mention de sa contribution sur tous les supports de communication.

Cette visibilité doit être conforme aux obligations d'information et de communication listées dans le guide pratique téléchargeable sur www.departement06.fr.

Le respect de ces dispositions conditionne le versement de la subvention.

Article 3 : Autres dispositions.

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Nice, en deux exemplaires originaux, le

Le Président de la Communauté
d'Agglomération Pays de Grasse

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes

Jérôme VIAUD

Charles Ange GINESY

CONTRATS FINANCIER URBAIN 2021-2026 CAPG -GRASSE
TABEAU FINANCIER RECAPITULATIF DES OPERATIONS

				Liste des opérations retenues au titre de la phase 1				Liste des opérations retenues au titre de la phase 2			
MOA	LIBELLE DE L'OPERATION	4 THEMATIQUES A compléter selon: - Risques naturels et transition environnementale -Qualité de vie - Mobilité verte - Transition numérique	Green Smart Deal	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		N° dossier	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		Commentaires
					Taux	Montant			Taux	Montant	
CAPG	Réseaux eaux usées/Grasse 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 627 929 €	20%	325 586 €	2023-05999	1 627 929 €	20%	325 586 €	
	Réseaux eaux usées/Grasse 2						2023-06163				
	Réseaux eaux usées/Grasse 3						2023-06269				
	Réseaux eaux usées/Grasse 4						2023-06270				
	Réseaux eaux usées/Grasse 5						2023-06271				
	Réseaux eaux usées/Grasse 6						2023-06276				
	Réseaux eaux usées/Grasse 7						2023-06279				
CAPG	Réseaux eaux usées/Pégomas	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	814 794 €	20%	162 959 €	2023-06584	814 794 €	20%	162 959 €	
	Réseaux eaux usées/Pégomas 2						2023-06590				
	Réseaux eaux usées/Pégomas 3						2023-06596				
	Réseaux eaux usées/Pégomas 4						2023-06607				
	Réseaux eaux usées/Pégomas 5						2023-06610				
	Réseaux eaux usées/Pégomas 6						2024-05023				
CAPG	Réseaux eaux usées/Auribeau sur Siagne 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	648 000 €	20%	129 600 €	2023-06790	496 685 €	20%	99 337 €	
CAPG	Eau potable opération 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 268 494 €	20%	253 699 €	2023_04492	1 268 494 €	20%	253 699 €	
	Eau potable opération 2						2023-04576				
	Eau potable opération 3						2022-07541				
	Eau potable opération 4						2023-04772				
	Eau potable opération 5						2023-04840				
	Eau potable opération 6						2023-04843				
	Eau potable opération 7						2023-04854				
	Eau potable opération 8						2023-04867				
	Eau potable opération 9						2023-04871				
	Eau potable opération 10						2023-04872				
	Eau potable opération 11						2023-04877				
CAPG	Création d'une Unité de traitement des eaux de la Foux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	4 600 000 €	20%	920 000 €	2023-07359	4 600 000 €	20%	920 000 €	
CAPG	Création d'un campus universitaire « vert » rue de l'Ancien Palais de justice	Qualité de vie	Greendeal	6 400 000 €	30%	1 920 000 €	2020-02972 2022-11649	6 400 000 €	30%	1 920 000 €	
RECB	Préservation de la ressource en eau	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	4 715 745 €	20%	943 149 €	2022-09516 2023-14612	2 575 000 €	20%	515 020 €	
RECB	Sécurisation Qualité de l'eau distribuée Travaux de réhabilitation, modernisation et sécurisation de l'usine de traitement d'eau potable de l'usine St Jean – St Vallier de Thiey (150 m3/h) / Mise en service d'un forage de secours sur saint Vallier, en vue de sécuriser la qualité de l'eau en cas d'augmentation de la turbidité dans le canal EDF	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 676 638 €	20 %	335 328 €	2022-09368	2 670 000 €	35%	934 745 €	
RECB	Protection et préservation du milieu naturel Escragnolles - STEU Château et Village : Mise en conformité de la station de traitement	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 000 000 €	20 %	200 000 €	2023-06961	1 000 000 €	20%	200 000 €	
RECB	Protection et préservation du milieu naturel Raccordement des hameaux des Veyans au réseau public d'assainissement des eaux usées (St Cézaire sur Siagne et Le Tignet)	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 904 000 €	20%	380 800 €	2022-09402	1 440 800 €	25%	360 200 €	
SIEB	Quantifier les volumes évacués par les trop-pleins, Améliorer la connaissance des volumes produits, Maîtriser la gestion des flux dans les réseaux d'eau potable et diminuer les fuites, Remplacer les organes défaillants, Renouveler les réseaux les plus sensibles aux fuites, S'affranchir des contaminations par le CVMR, Sécuriser la distribution sur Les Mujouls et Collongues	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	786 024 €	20%	157 205 €	2023-08272	560 650 €	20%	112 130 €	
SIEF	Renouvellement du réseau primaire de transport d'eau afin de réduire les pertes (Programmes 3, 4 et 5)	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	7 100 000 €	20 %	1 420 000 €	2022-07222	7 100 000 €	27,32%	1 940 000 €	
CAPG	Création d'un Bus à Haut Niveau de Service entre la Gare SNCF de Grasse et le Centre-Ville de Mouans- Sartoux	Mobilité verte	Smartdeal	4 000 000 €	20 %	800 000 €		3 000 000 €	20%	600 000 €	
CAPG	Réhabilitation piscine Altitude 500	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	10 000 000 €	10 %	1 000 000 €		16 000 000 €	10%	1 600 000 €	
RECB	Protection et préservation du milieu naturel Mise en place d'un collecteur d'eau usée au Hameau du Defens à Saint-Auban Installation de réseau d'assainissement et d'une station de traitement sur le secteur des Beaumettes sur la commune de Saint- Auban	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 116 755 €	20 %	223 351 €		450 000 €	20%	90 000 €	
SIEF	Réhabilitation des réservoirs d'eau du Foulon (Adrets, Courade, Roquevignon,...)	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 200 000 €	20 %	240 000 €		700 000 €	20%	140 000 €	
SI3V	Renouvellement réseau AEP chemin St Auban	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal					103 215 €	20%	20 643 €	Nouvelle opération
SI3V	Mise à jour schéma directeur d'eau potable et création du PGSSSE	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal					116 785 €	20%	23 357 €	Nouvelle opération
CAPG	Gare routière Cœur de ville : Requalification, sécurisation et embellissement de la gare routière de Grasse-centre	Mobilité verte	Greendeal	500 000 €	30 %	150 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
SIEF	Renouvellement des réseaux secondaires de transport d'eau afin de réduire les pertes (Programmes 1, 2, 3 et 4)	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	3 280 000 €	20 %	656 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
TOTAL CAPG 18 OPERATIONS			18 OPERATIONS	52 638 379 €		10 217 676 €		50 924 352 €		10 217 676 €	
GRASSE	Restauration du Palais épiscopal et aménagement d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine	Qualité de vie		6 300 000 €	30 %	1 890 000 €	2023-07943	6 300 000 €	30%	1 890 000 €	
GRASSE	Stade Perdigon			1 500 000 €	30 %	450 000 €	2022-11749	1 500 000 €	0%	450 000 €	
GRASSE	place du petit puy			3 000 000 €	30 %	900 000 €		3 000 000 €	30%	900 000 €	
TOTAL GRASSE 3 OPERATIONS			3 OPERATIONS	10 800 000 €		3 240 000 €		10 800 000 €		3 240 000 €	
TOTAL TERRITOIRE CAPG 21 OPERATIONS			21 OPERATIONS	63 438 379 €		13 457 676 €		61 724 352 €		13 457 676 €	

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

**AVENANT N° 1
A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
RELATIVE AU CONTRAT DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026**

ENTRE : Le Département des Alpes-Maritimes,

représenté par son président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147 boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de l'assemblée départementale en date du

d'une part ;

ET : la Commune de Grasse,

représentée par son maire en exercice, Monsieur Jérôme VIAUD, domicilié en cette qualité à l'hôtel de Ville – BP n°12069 – 06131 GRASSE Cedex ;

désignée ci-après : le bénéficiaire ;

d'autre part ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 6 décembre 2021 signée avec la Commune de Grasse ;

PREAMBULE

Par délibération du 1^{er} octobre 2021, le Département s'est engagé au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 à subventionner 3 opérations pour un montant prévisionnel d'aide départementale de 3 240 000 € maximum et pour un montant total d'opérations de 10 800 000 €.

Le présent avenant a pour objet de formaliser la révision des actions prévues au titre dudit contrat, conformément à l'article 3 de la convention de partenariat.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Modification des opérations retenues au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026.

L'article 5, relatif à « l'engagement financier au titre des opérations inscrites dans le contrat de territoire urbain 2021-2026 », est modifié comme suit :

Le montant prévisionnel maximum réservé par le Département au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 concerne 3 opérations et s'élève à 3 240 000 € pour 10 800 000 € de travaux. Le détail des actions retenues au titre du présent contrat est précisé dans le tableau financier récapitulatif des opérations, joint en annexe, qui annule et remplace le tableau initial.

Chaque opération répertoriée dans ce tableau fera l'objet d'une subvention votée en commission permanente au taux contractuellement fixé. Celle-ci pourra être revue à la baisse si le montant de l'opération s'avère inférieur au coût initialement prévu. En revanche, elle ne pourra excéder le montant prédéfini annexé à la présente.

Ce soutien financier du département aux projets de territoire devra respecter les règles suivantes :

- le montant de la subvention départementale est individualisé par action et ne peut être transféré vers une autre action ;
- le taux de la participation du Département est fixé entre 10 à 40% du montant subventionnable HT dans la limite des 80% de financement par opération ;
- aucune autre subvention ne pourra être accordée au bénéficiaire en dehors des actions listées dans le tableau récapitulatif des opérations.

Le bénéficiaire devra alors fournir les pièces constitutives d'un dossier de subvention comme prévu dans le règlement des aides aux collectivités. Si le dossier est incomplet, la subvention ne pourra être accordée.

Article 2 : Communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation financière du Département dans la réalisation des actions entreprises dans le cadre du présent contrat et notamment apposer son logo ou faire mention de sa contribution sur tous les supports de communication.

Cette visibilité doit être conforme aux obligations d'information et de communication listées dans le guide pratique téléchargeable sur www.departement06.fr.

Le respect de ces dispositions conditionne le versement de la subvention.

Article 3 : Autres dispositions.

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Nice, en deux exemplaires originaux, le

Le Maire de Grasse

Jérôme VIAUD

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes

Charles Ange GINESY

CONTRATS FINANCIER URBAIN 2021-2026 CAPG -GRASSE
TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF DES OPERATIONS

				Liste des opérations retenues au titre de la phase 1				Liste des opérations retenues au titre de la phase 2			
MOA	LIBELLE DE L'OPERATION	4 THEMATIQUES A compléter selon: - Risques naturels et transition environnementale -Qualité de vie - Mobilité verte - Transition numérique	Green Smart Deal	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		N° dossier	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		Commentaires
					Taux	Montant			Taux	Montant	
CAPG	Réseaux eaux usées/Grasse 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 627 929 €	20%	325 586 €	2023-05999	1 627 929 €	20%	325 586 €	
	Réseaux eaux usées/Grasse 2										
	Réseaux eaux usées/Grasse 3										
	Réseaux eaux usées/Grasse 4										
	Réseaux eaux usées/Grasse 5										
	Réseaux eaux usées/Grasse 6										
	Réseaux eaux usées/Grasse 7										
CAPG	Réseaux eaux usées/Pégomas	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	814 794 €	20%	162 959 €	2023-06163	814 794 €	20%	162 959 €	
	Réseaux eaux usées/Pégomas 2										
	Réseaux eaux usées/Pégomas 3										
	Réseaux eaux usées/Pégomas 4										
	Réseaux eaux usées/Pégomas 5										
	Réseaux eaux usées/Pégomas 6										
CAPG	Réseaux eaux usées/Auribeau sur Siagne 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	648 000 €	20%	129 600 €	2023-06269	496 685 €	20%	99 337 €	
CAPG	Eau potable opération 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 268 494 €	20%	253 699 €	2023-06270	1 268 494 €	20%	253 699 €	
	Eau potable opération 2										
	Eau potable opération 3										
	Eau potable opération 4										
	Eau potable opération 5										
	Eau potable opération 6										
	Eau potable opération 7										
	Eau potable opération 8										
	Eau potable opération 9										
	Eau potable opération 10										
	Eau potable opération 11										
CAPG	Création d'une Unité de traitement des eaux de la Foux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	4 600 000 €	20%	920 000 €	2023-06271	4 600 000 €	20%	920 000 €	
CAPG	Création d'un campus universitaire « vert » rue de l'Ancien Palais de justice	Qualité de vie	Greendeal	6 400 000 €	30%	1 920 000 €	2023-06276	6 400 000 €	30%	1 920 000 €	
RECB	Préservation de la ressource en eau	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	4 715 745 €	20%	943 149 €	2022-09516	2 575 000 €	20%	515 020 €	
							2023-14612				
RECB	Sécurisation Qualité de l'eau distribuée Travaux de réhabilitation, modernisation et sécurisation de l'usine de traitement d'eau potable de l'usine St Jean – St Vallier de Thiey (150 m3/h) / Mise en service d'un forage de secours sur saint Vallier, en vue de sécuriser la qualité de l'eau en cas d'augmentation de la turbidité dans le canal EDF	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 676 638 €	20 %	335 328 €	2022-09368	2 670 000 €	35%	934 745 €	
RECB	Protection et préservation du milieu naturel Escragnolles - STEU Château et Village : Mise en conformité de la station de traitement	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 000 000 €	20 %	200 000 €	2023-06790	1 000 000 €	20%	200 000 €	
RECB	Protection et préservation du milieu naturel Raccordement des hameaux des Veyans au réseau public d'assainissement des eaux usées (St Cézaire sur Siagne et Le Tignet)	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 904 000 €	20%	380 800 €	2022-09402	1 440 800 €	25%	360 200 €	
SIEB	Quantifier les volumes évacués par les trop-pleins, Améliorer la connaissance des volumes produits, Maîtriser la gestion des flux dans les réseaux d'eau potable et diminuer les fuites, Remplacer les organes défaillants, Renouveler les réseaux les plus sensibles aux fuites, S'affranchir des contaminations par le CVMR, Sécuriser la distribution sur Les Mujouls et Collongues	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	786 024 €	20%	157 205 €	2023-08272	560 650 €	20%	112 130 €	
SIEF	Renouvellement du réseau primaire de transport d'eau afin de réduire les pertes (Programmes 3, 4 et 5)	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	7 100 000 €	20 %	1 420 000 €	2022-07222	7 100 000 €	27,32%	1 940 000 €	
CAPG	Création d'un Bus à Haut Niveau de Service entre la Gare SNCF de Grasse et le Centre-Ville de Mouans- Sartoux	Mobilité verte	Smartdeal	4 000 000 €	20 %	800 000 €		3 000 000 €	20%	600 000 €	
CAPG	Réhabilitation piscine Altitude 500	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	10 000 000 €	10 %	1 000 000 €		16 000 000 €	10%	1 600 000 €	
RECB	Protection et préservation du milieu naturel Mise en place d'un collecteur d'eau usée au Hameau du Defens à Saint-Auban Installation de réseau d'assainissement et d'une station de traitement sur le secteur des Beaumettes sur la commune de Saint- Auban	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 116 755 €	20 %	223 351 €		450 000 €	20%	90 000 €	
SIEF	Réhabilitation des réservoirs d'eau du Foulon (Adrets, Courade, Roquevignon,...)	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 200 000 €	20 %	240 000 €		700 000 €	20%	140 000 €	
SI3V	Renouvellement réseau AEP chemin St Auban	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal					103 215 €	20%	20 643 €	Nouvelle opération
SI3V	Mise à jour schéma directeur d'eau potable et création du PGSSSE	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal					116 785 €	20%	23 357 €	Nouvelle opération
CAPG	Gare routière Cœur de ville : Requalification, sécurisation et embellissement de la gare routière de Grasse-centre	Mobilité verte	Greendeal	500 000 €	30 %	150 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
SIEF	Renouvellement des réseaux secondaires de transport d'eau afin de réduire les pertes (Programmes 1, 2, 3 et 4)	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	3 280 000 €	20 %	656 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
TOTAL CAPG 18 OPERATIONS			18 OPERATIONS	52 638 379 €		10 217 676 €		50 924 352 €		10 217 676 €	
GRASSE	Restauration du Palais épiscopal et aménagement d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine	Qualité de vie		6 300 000 €	30 %	1 890 000 €	2023-07943	6 300 000 €	30%	1 890 000 €	
GRASSE	Stade Perdigon			1 500 000 €	30 %	450 000 €	2022-11749	1 500 000 €	0%	450 000 €	
GRASSE	place du petit puy			3 000 000 €	30 %	900 000 €		3 000 000 €	30%	900 000 €	
TOTAL GRASSE 3 OPERATIONS			3 OPERATIONS	10 800 000 €		3 240 000 €		10 800 000 €		3 240 000 €	
TOTAL TERRITOIRE CAPG 21 OPERATIONS			21 OPERATIONS	63 438 379 €		13 457 676 €		61 724 352 €		13 457 676 €	

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

**AVENANT N° 1
A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
RELATIVE AU CONTRAT DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026**

ENTRE : le Département des Alpes-Maritimes

représenté par son président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147 boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de l'assemblée départementale en date du

d'une part ;

ET : la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis (CASA)

représentée par son président en exercice, le Docteur Jean LEONETTI, domicilié en cette qualité 449, Route des Crêtes – Les Genêts – BP n°43 – 06901 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex ;

désignée ci-après : le bénéficiaire ;

d'autre part ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 7 février 2022 signée avec la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis ;

PREAMBULE

Par délibération du 1^{er} octobre 2021, le Département s'est engagé au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 à subventionner 14 opérations pour un montant prévisionnel d'aide départementale de 5 009 579 € maximum et pour un montant total d'opérations de 19 579 062 €.

Le présent avenant a pour objet de formaliser la révision des actions prévues au titre dudit contrat, conformément à l'article 3 de la convention de partenariat.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Modification des opérations retenues au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026.

L'article 5, relatif à « l'engagement financier au titre des opérations inscrites dans le contrat de territoire urbain 2021-2026 », est modifié comme suit :

Le montant prévisionnel maximum réservé par le Département au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 concerne 6 opérations et s'élève à 2 518 863 € pour 8 222 638 € de travaux. Le détail des actions retenues au titre du présent contrat est précisé dans le tableau financier récapitulatif des opérations, joint en annexe, qui annule et remplace le tableau initial.

Chaque opération répertoriée dans ce tableau fera l'objet d'une subvention votée en commission permanente au taux contractuellement fixé. Celle-ci pourra être revue à la baisse si le montant de l'opération s'avère inférieur au coût initialement prévu. En revanche, elle ne pourra excéder le montant prédéfini annexé à la présente.

Ce soutien financier du département aux projets de territoire devra respecter les règles suivantes :

- le montant de la subvention départementale est individualisé par action et ne peut être transféré vers une autre action ;
- le taux de la participation du Département est fixé entre 10 à 40% du montant subventionnable HT dans la limite des 80% de financement par opération ;
- aucune autre subvention ne pourra être accordée au bénéficiaire en dehors des actions listées dans le tableau récapitulatif des opérations.

Le bénéficiaire devra alors fournir les pièces constitutives d'un dossier de subvention comme prévu dans le règlement des aides aux collectivités. Si le dossier est incomplet, la subvention ne pourra être accordée.

Article 2 : Communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation financière du Département dans la réalisation des actions entreprises dans le cadre du présent contrat et notamment apposer son logo ou faire mention de sa contribution sur tous les supports de communication.

Cette visibilité doit être conforme aux obligations d'information et de communication listées dans le guide pratique téléchargeable sur www.departement06.fr.

Le respect de ces dispositions conditionne le versement de la subvention.

Article 3 : Autres dispositions.

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Nice, en deux exemplaires originaux, le

Le Président de la Communauté
d'agglomération Sophia Antipolis

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes

Docteur Jean LEONETTI

Charles Ange GINESY

CONTRAT DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026 CASA -ANTIBES - TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF DES OPERATIONS

				Liste des opérations retenues au titre de la phase 1				Liste des opérations retenues au titre de la phase 2			
MOA	LIBELLE DE L'OPERATION	4 THEMATIQUES A compléter selon: - Risques naturels et transition environnementale - Qualité de vie - Mobilité verte - Transition numérique	Green Deal Smart Deal	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		N° dossier	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		Commentaires
					Taux	Montant			Taux	Montant	
CASA	Démolition et reconstruction de la station d'épuration de Gréolières - Amélioration des performances énergétiques - Etudes + Travaux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 900 000 €	30%	570 000 €	2023-14547	1 900 000 €	30%	570 000 €	
CASA	Reconstruction de la station de Gourdon - Travaux de mis en conformité et amélioration des performances énergétiques - Etudes + Travaux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	832 663 €	30%	249 799 €	2023-14545	832 663 €	30%	249 799 €	
CASA	Définition du schéma directeur d'assainissement communautaire	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	800 000 €	30%	240 000 €	2023-12926	800 000 €	30%	240 000 €	
CASA	Reprise poursuite du sentier littoral à Villeneuve Loubet	Qualité de vie	Greendeal	589 975 €	20%	117 995 €	2023-13803	589 975 €	20%	117 995 €	
CASA	Aire d'accueil GDV - La Palmosa - travaux accueil sanitaire	Qualité de vie	Greendeal	300 000 €	30%	90 000 €	2022-06224	300 000 €	30%	14 074 €	
CASA	Acquisition foncière au moulin de la Brague à Opio	Qualité de vie	Greendeal	0 €	0%	0 €		3 800 000 €	34,92%	1 326 995 €	Nouvelle opération
CASA	Reconstruction du poste de relevage des eaux usées Vauban à Antibes—études et travaux d'amélioration des performances environnementales	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	2 100 000 €	30%	630 000 €	2023-14548				Opération à supprimer
CASA	Aménagements hydraulique paysagers pour la protection contre les inondations de l'école Sartoux-Valbonne	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	400 000 €	30%	120 000 €					Opération à supprimer
CASA	Maison du verre: acquisition d'une Maison Bourgeoise au cœur du village et réalisation d'un pôle de l'innovation autour du verre comprenant une résidence d'artistes et des espaces d'exposition à Biot	Qualité de vie	Greendeal	2 710 000 €	20%	542 000 €					Opération à supprimer
CASA	Création d'une maison de l'environnement et du développement durable avec équipements agricoles et de transformation dans le cadre d'un Projet alimentaire territorial (PAT) à Chateauneuf	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	4 500 000 €	20%	900 000 €					Opération à supprimer
CASA	Construction du Bassin de rétention "Cerutti" sur le bassin versant du Laval à Antibes— Etudes + Travaux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	2 070 000 €	30%	621 000 €					Opération à supprimer
CASA	Requalibrage des ouvrages cadres sous la RD 6007 au droit des vallons- (Pierre à Tambour et Maurettes-Villeneuve-Loubet)— Etudes + Travaux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	790 000 €	30%	237 000 €					Opération à supprimer
CASA	Elaboration du Projet Alimentaire Territorial PAT- CASA (animation)	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	100 000 €	30%	30 000 €					Opération à supprimer
CASA	NAUTIPOLIS création d'un bassin extérieur	Qualité de vie	Greendeal	1 645 000 €	30%	493 500 €					Opération à supprimer
CASA	Pole de loisirs avec baignade biologique au secteur des plans Villeneuve-Loubet	Qualité de vie	Greendeal	841 424 €	20%	168 285 €					Opération à supprimer
TOTAL CASA 6 OPERATIONS				19 579 062		5 009 579		8 222 638 €		2 518 863 €	
ANTIBES	Equiptement sportif Tennis de table - Stade Gilbert Auvergne	Qualité de vie	Greendeal	5 800 000 €	20%	1 160 000 €	2022-00472	5 800 000 €	20%	1 160 000 €	
ANTIBES	Stade nautique phase 2	Qualité de vie	Greendeal	25 880 000 €	20%	5 176 000 €	2022-00470	25 880 000 €	20%	5 176 000 €	
TOTAL ANTIBES 2 OPERATIONS				31 680 000		6 336 000		31 680 000 €		6 336 000 €	
TOTAL TERRITOIRE CASA 8 OPERATIONS				51 259 062		11 345 579		39 902 638 €		8 854 863 €	

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

**AVENANT N° 1
A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
RELATIVE AU CONTRAT DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026**

ENTRE : le Département des Alpes-Maritimes

représenté par son président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147, boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de l'assemblée départementale en date du

d'une part ;

ET : la Commune d'Antibes

représentée par son maire en exercice, le Docteur Jean LEONETTI, domicilié en cette qualité à l'hôtel de Ville – Cours Masséna – BP n°2205 – 06606 ANTIBES Cedex ;

désignée ci-après : le bénéficiaire ;

d'autre part ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 7 février 2022 signée avec la Commune d'Antibes ;

PREAMBULE

Par délibération du 1^{er} octobre 2021, le Département s'est engagé au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 à subventionner 2 opérations pour un montant prévisionnel d'aide départementale de 6 336 000 € maximum et pour un montant total d'opérations de 31 680 000 €.

Le présent avenant a pour objet de formaliser la révision des actions prévues au titre dudit contrat, conformément à l'article 3 de la convention de partenariat.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Modification des opérations retenues au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026.

L'article 5, relatif à « l'engagement financier au titre des opérations inscrites dans le contrat de territoire urbain 2021-2026 », est modifié comme suit :

Le montant prévisionnel maximum réservé par le Département au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 concerne **2** opérations et s'élève à **6 336 000 €** pour **31 680 000 €** de travaux. Le détail des actions retenues au titre du présent contrat est précisé dans le tableau financier récapitulatif des opérations, joint en annexe, qui annule et remplace le tableau initial.

Chaque opération répertoriée dans ce tableau fera l'objet d'une subvention votée en commission permanente au taux contractuellement fixé. Celle-ci pourra être revue à la baisse si le montant de l'opération s'avère inférieur au coût initialement prévu. En revanche, elle ne pourra excéder le montant prédéfini annexé à la présente.

Ce soutien financier du département aux projets de territoire devra respecter les règles suivantes :

- le montant de la subvention départementale est individualisé par action et ne peut être transféré vers une autre action ;
- le taux de la participation du Département est fixé entre 10 à 40% du montant subventionnable HT dans la limite des 80% de financement par opération ;
- aucune autre subvention ne pourra être accordée au bénéficiaire en dehors des actions listées dans le tableau récapitulatif des opérations.

Le bénéficiaire devra alors fournir les pièces constitutives d'un dossier de subvention comme prévu dans le règlement des aides aux collectivités. Si le dossier est incomplet, la subvention ne pourra être accordée.

Article 2 : Communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation financière du Département dans la réalisation des actions entreprises dans le cadre du présent contrat et notamment apposer son logo ou faire mention de sa contribution sur tous les supports de communication.

Cette visibilité doit être conforme aux obligations d'information et de communication listées dans le guide pratique téléchargeable sur www.departement06.fr.

Le respect de ces dispositions conditionne le versement de la subvention.

Article 3 : Autres dispositions.

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Nice, en deux exemplaires originaux, le

Le Maire d'Antibes

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes

Docteur Jean LEONETTI

Charles Ange GINESY

CONTRAT DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026 CASA -ANTIBES - TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF DES OPERATIONS

				Liste des opérations retenues au titre de la phase 1				Liste des opérations retenues au titre de la phase 2			
MOA	LIBELLE DE L'OPERATION	4 THEMATIQUES A compléter selon: - Risques naturels et transition environnementale - Qualité de vie - Mobilité verte - Transition numérique	Green Deal Smart Deal	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		N° dossier	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		Commentaires
					Taux	Montant			Taux	Montant	
CASA	Démolition et reconstruction de la station d'épuration de Gréolières - Amélioration des performances énergétiques - Etudes + Travaux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 900 000 €	30%	570 000 €	2023-14547	1 900 000 €	30%	570 000 €	
CASA	Reconstruction de la station de Gourdon - Travaux de mise en conformité et amélioration des performances énergétiques - Etudes + Travaux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	832 663 €	30%	249 799 €	2023-14545	832 663 €	30%	249 799 €	
CASA	Définition du schéma directeur d'assainissement communautaire	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	800 000 €	30%	240 000 €	2023-12926	800 000 €	30%	240 000 €	
CASA	Reprise poursuite du sentier littoral à Villeneuve Loubet	Qualité de vie	Greendeal	589 975 €	20%	117 995 €	2023-13803	589 975 €	20%	117 995 €	
CASA	Aire d'accueil GDV - La Palmosa - travaux accueil sanitaire	Qualité de vie	Greendeal	300 000 €	30%	90 000 €	2022-06224	300 000 €	30%	14 074 €	
CASA	Acquisition foncière au moulin de la Brague à Opio	Qualité de vie	Greendeal	0 €	0%	0 €		3 800 000 €	34,92%	1 326 995 €	Nouvelle opération
CASA	Reconstruction du poste de relevage des eaux usées Vauban à Antibes—études et travaux d'amélioration des performances environnementales	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	2 100 000 €	30%	630 000 €	2023-14548				Opération à supprimer
CASA	Aménagements hydraulique paysagers pour la protection contre les inondations de l'école Sartoux-Valbonne	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	400 000 €	30%	120 000 €					Opération à supprimer
CASA	Maison du verre: acquisition d'une Maison Bourgeoise au cœur du village et réalisation d'un pôle de l'innovation autour du verre comprenant une résidence d'artistes et des espaces d'exposition à Biot	Qualité de vie	Greendeal	2 710 000 €	20%	542 000 €					Opération à supprimer
CASA	Création d'une maison de l'environnement et du développement durable avec équipements agricoles et de transformation dans le cadre d'un Projet alimentaire territorial (PAT) à Châteauneuf	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	4 500 000 €	20%	900 000 €					Opération à supprimer
CASA	Construction du Bassin de rétention "Cerutti" sur le bassin versant du Laval à Antibes— Etudes + Travaux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	2 070 000 €	30%	621 000 €					Opération à supprimer
CASA	Requalibrage des ouvrages cadres sous la RD 6007 au droit des vallons- (Pierre à Tambour et Maurettes-Villeneuve-Loubet)— Etudes + Travaux	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	790 000 €	30%	237 000 €					Opération à supprimer
CASA	Elaboration du Projet Alimentaire Territorial PAT- CASA (animation)	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	100 000 €	30%	30 000 €					Opération à supprimer
CASA	NAUTIPOLIS création d'un bassin extérieur	Qualité de vie	Greendeal	1 645 000 €	30%	493 500 €					Opération à supprimer
CASA	Pole de loisirs avec baignade biologique au secteur des plans Villeneuve-Loubet	Qualité de vie	Greendeal	841 424 €	20%	168 285 €					Opération à supprimer
TOTAL CASA 6 OPERATIONS				19 579 062		5 009 579		8 222 638 €		2 518 863 €	
ANTIBES	Equiptement sportif Tennis de table - Stade Gilbert Auvergne	Qualité de vie	Greendeal	5 800 000 €	20%	1 160 000 €	2022-00472	5 800 000 €	20%	1 160 000 €	
ANTIBES	Stade nautique phase 2	Qualité de vie	Greendeal	25 880 000 €	20%	5 176 000 €	2022-00470	25 880 000 €	20%	5 176 000 €	
TOTAL ANTIBES 2 OPERATIONS				31 680 000		6 336 000		31 680 000 €		6 336 000 €	
TOTAL TERRITOIRE CASA 8 OPERATIONS				51 259 062		11 345 579		39 902 638 €		8 854 863 €	

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

**AVENANT N° 1
A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
RELATIVE AU CONTRAT DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026**

ENTRE : Le Département des Alpes-Maritimes

représenté par son président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147 boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de l'assemblée départementale en date du

d'une part ;

ET : La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)

représentée par son président en exercice, Monsieur Yves JUHEL, domicilié en cette qualité 16 rue de Villarey – 06500 MENTON ;

désignée ci-après : le bénéficiaire ;

d'autre part ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 5 juillet 2021 signée avec la Communauté d'agglomération de la Riviera Française ;

PREAMBULE

Par délibération du 16 avril 2021, le Département s'est engagé au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 à subventionner 36 opérations pour un montant prévisionnel d'aide départementale de 9 575 816 € maximum et pour un montant total d'opérations de 66 855 624 €.

Le présent avenant a pour objet de formaliser la révision des actions prévues au titre dudit contrat, conformément à l'article 3 de la convention de partenariat.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Modification des opérations retenues au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026.

L'article 5, relatif à « l'engagement financier au titre des opérations inscrites dans le contrat de territoire urbain 2021-2026 », est modifié comme suit :

Le montant prévisionnel maximum réservé par le Département au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 concerne **33** opérations et s'élève à **7 857 131 €** pour **36 290 493 €** de travaux. Le détail des actions retenues au titre du présent contrat est précisé dans le tableau financier récapitulatif des opérations, joint en annexe, qui annule et remplace le tableau initial.

Chaque opération répertoriée dans ce tableau fera l'objet d'une subvention votée en commission permanente au taux contractuellement fixé. Celle-ci pourra être revue à la baisse si le montant de l'opération s'avère inférieur au coût initialement prévu. En revanche, elle ne pourra excéder le montant prédéfini annexé à la présente.

Ce soutien financier du département aux projets de territoire devra respecter les règles suivantes :

- le montant de la subvention départementale est individualisé par action et ne peut être transféré vers une autre action ;
- le taux de la participation du Département est fixé entre 10 à 40% du montant subventionnable HT dans la limite des 80% de financement par opération ;
- aucune autre subvention ne pourra être accordée au bénéficiaire en dehors des actions listées dans le tableau récapitulatif des opérations.

Le bénéficiaire devra alors fournir les pièces constitutives d'un dossier de subvention comme prévu dans le règlement des aides aux collectivités. Si le dossier est incomplet, la subvention ne pourra être accordée.

Article 2 : Communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation financière du Département dans la réalisation des actions entreprises dans le cadre du présent contrat et notamment apposer son logo ou faire mention de sa contribution sur tous les supports de communication.

Cette visibilité doit être conforme aux obligations d'information et de communication listées dans le guide pratique téléchargeable sur www.departement06.fr.

Le respect de ces dispositions conditionne le versement de la subvention.

Article 3 : Autres dispositions.

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Nice, en deux exemplaires originaux, le

Le Président de la Communauté
d'agglomération de la Riviera Française

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes

Yves JUHEL

Charles Ange GINESY

CONTRATS DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026 CARF -MENTON
TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF DES OPERATIONS

				Liste des opérations retenues au titre de la phase 1				Liste des opérations retenues au titre de la phase 2			
MOA	LIBELLE DE L'OPERATION	4 THEMATIQUES A compléter selon: - Risques naturels et transition environnementale - Qualité de vie - Mobilité verte - Transition numérique	Green Smart Deal	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide		N° dossier	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide		Commentaires
					Taux	Montant			Taux	Montant	
CARF	Mise en séparatif réseaux Bd Guynemer - Beausoleil	Qualité de vie	Greendeal	343 340 €	20%	68 668 €	2023_12245	343 340 €	20%	68 668 €	
CARF	Sécuriser l'approvisionnement de la ressource en eau potable de la Riviera avec production d'énergie renouvelable	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	4 996 000 €	10%	499 600 €	2023_12305	2 050 000 €	12%	246 000 €	Modification du nom de l'opération
CARF	Sécuriser l'approvisionnement de la ressource en eau potable sur le Haut Pays	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	549 630 €	10%	54 963 €		1 650 568 €	20%	330 117 €	
CARF	Extension réseau EU route de Laghet - La Turbie	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	383 455 €	20%	76 691 €	2023_12249	383 455 €	20%	76 691 €	
CARF	Réfection des bétons des tours de désodorisation STEP - Menton	Risques naturels et transition environnementale		450 000 €	10%	45 000 €	2023_12250	450 000 €	10%	45 000 €	
CARF	Réalisation d'ouvrages de protection sur la zone industrielle de Menton	Qualité de vie	Greendeal	576 347 €	20%	115 269 €	2023_10785	576 347 €	20%	115 269 €	
CARF	Poursuite du déploiement des bornes électriques	Mobilité verte	Greendeal	300 000 €	20%	60 000 €	2023_13906	300 000 €	20%	60 000 €	
CARF	Requalification durable des friches du centre-ville dans l'objectif de revitaliser la commune de Breil Sur Roya	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	2 000 000 €	10%	200 000 €	2022_08034	2 000 000 €	10%	200 000 €	Changement d'objet "mission géotechnique relative aux problématiques de dissolution de gypse sous le vieux village de Breil sur Roya"
CARF	Réalisation du PEM de Menton	Mobilité verte	Greendeal	8 000 000 €	10%	800 000 €	2023_12285	8 000 000 €	10%	800 000 €	
CARF	Mise en séparatif des réseaux suite mécanisation des escaliers sur Beausoleil	Qualité de vie	Greendeal	863 523 €	10%	86 352 €	2023_12251	250 000 €	10%	25 000 €	
CARF	Réfection du réseau des Eaux Pluviales secteur école primaire sur Sospel	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	380 000 €	10%	38 000 €	2023_12252	268 447 €	10%	26 845 €	
CARF	Sécurisation de la desserte en eau sur Castillon	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	750 000 €	10%	75 000 €	2023_12256	568 505 €	10%	56 851 €	
CARF	Mise en accessibilité de la gare SNCF de Carnolés sur RCM	Qualité de vie	Greendeal	650 000 €	10%	65 000 €	2023_12286	650 000 €	10%	65 000 €	
CARF	Mise en séparatif des réseaux EP Quai de Montleon - BONAPARTE - Menton	Qualité de vie	Greendeal	530 000 €	10%	53 000 €		780 000 €	30%	234 000 €	Modification du nom de l'opération
CARF	Amélioration du rendement du réseau d'eau potable - Régie	Qualité de vie	Greendeal	2 092 001 €	10%	209 200 €		850 000 €	30%	255 000 €	
CARF	Assurer une pérennité de la ressource en eau - Régie	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 955 100 €	10%	195 510 €		900 000 €	20%	180 000 €	
CARF	Renouvellement du réseau des Eaux Pluviales et Eau Potable Rue de la Paix sur RCM	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	320 000 €	10%	32 000 €		353 242 €	30%	105 973 €	Modification du nom de l'opération
CARF	Développement des points de collecte de proximité enterrés pour les OM et renouvellement des points d'apports volontaires pour le Tri Sélectif	Mobilité verte	Greendeal	4 275 000 €	10%	427 500 €		500 000 €	40%	200 000 €	Modification du nom de l'opération
CARF	Restauration capacitaire et reprise structurelle des ouvrages hydrauliques du Careil et du Borrigo, du Gorbio et du Fossan	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	6 685 572 €	10%	668 557 €		1 530 590 €	20%	306 118 €	Modification du nom de l'opération
CARF	Création d'un pôle oléicole dans le Haut-pays de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française - PHASE 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 012 400 €	10%	101 240 €		250 000 €	20%	50 000 €	Dossier MIRV
CARF	Soutien aux espaces test agricole et renaturation des Berges de la Roya	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal					666 666 €	30%	200 000 €	Nouvelle opération Dossier MIRV
CARF	Renouvellement des réseaux humides et pose de réseaux secs Rues des marins et Siccardi sur Menton	Qualité de vie	Greendeal					500 000 €	30%	150 000 €	Nouvelle opération
CARF	Mise en séparatif des réseaux avenue de la PINEDE sur LA TURBIE	Qualité de vie	Greendeal					357 000 €	30%	107 100 €	Nouvelle opération
CARF	Réfection réseau Eaux Pluviales Promenade de la Mer à Menton	Qualité de vie	Greendeal					300 000 €	40%	120 000 €	Nouvelle opération
CARF	Réfection des bétons des tours de désodorisation STEP de Menton - Phase 2	Qualité de vie	Greendeal					500 000 €	30%	150 000 €	Nouvelle opération
CARF	Travaux de mise aux normes et mise en sécurité des ouvrages d'assainissement sur le territoire de la CARF	Qualité de vie	Greendeal					400 000 €	30%	120 000 €	Nouvelle opération
CARF	Remplacement des unités d'ultrafiltration pour production d'eau potable sur Moulinet	Qualité de vie	Greendeal					200 000 €	30%	60 000 €	Nouvelle opération
CARF	Parcours cyclotourisme	Mobilité verte	Greendeal					200 000 €	30%	60 000 €	Nouvelle opération Dossier MIRV
CARF	Déplacement station d'épuration de Castillon	Qualité de vie	Greendeal					1 100 000 €	20%	220 000 €	Nouvelle opération
CARF	Création d'un espace de coworking et de télétravail sur Menton	Transition numérique	smartdeal	3 000 000 €	10%	300 000 €	2023_14711		0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif Citron de Menton	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	694 300 €	10%	69 430 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Réfection du réseau des eaux usées Quai Bonaparte - Menton	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 088 400 €	20%	217 680 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Mise en séparatif des réseaux avenue de la Pinède - RCM	Qualité de vie	Greendeal	346 000 €	20%	69 200 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Requalification durable des friches du quartier de Saint-Dalmas dans l'objectif de revitaliser la commune de Tende	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	2 000 000 €	10%	200 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Mise en séparatif des réseaux EP Rue de la Conception - Menton	Qualité de vie	Greendeal	530 000 €	30%	159 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Travaux de réfection et de mise aux normes des PR sur le secteur des ports de Menton	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	281 011 €	10%	28 101 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Acquisition de bus électriques pour mobilité verte	Mobilité verte	Greendeal	5 000 000 €	10%	500 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Réfection des réseaux suite à la requalification du cœur de ville La Turbie	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	900 000 €	30%	270 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Sécurisation dévoiement du feeder Moyenne Corniche - Phase 2	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	715 000 €	20%	143 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Amélioration de l'accueil du public en déchetteries	Qualité de vie	Greendeal	1 080 000 €	10%	108 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Sécurisation de la ville de Sospel contre les crues	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	2 563 550 €	10%	256 355 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Stations de location de vélos électriques sur le territoire de la CARF	Mobilité verte	Greendeal	800 000 €	20%	160 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF HORS ALEX 29 OPERATIONS				56 110 629 €		6 352 317 €		26 878 160 €		4 633 632 €	

CONTRATS DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026 CARF -MENTON
TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF DES OPERATIONS

				Liste des opérations retenues au titre de la phase 1				Liste des opérations retenues au titre de la phase 2			
MOA	LIBELLE DE L'OPERATION	4 THEMATIQUES A compléter selon: - Risques naturels et transition environnementale - Qualité de vie - Mobilité verte - Transition numérique	Green Smart Deal	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide		N° dossier	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide		Commentaires
					Taux	Montant			Taux	Montant	
CARF	réfection des réseaux des eaux usées	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 760 707 €	30%	528 212 €		929 000 €	29,98%	278 499 €	Changement d'objet réfection des réseaux d'eaux pluviales
CARF	réfection des réseaux des eaux usées	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	3 949 693 €	30%	1 184 908 €		2 500 000 €	30%	750 000 €	Changement d'objet réfection des STEP et réseaux associés
CARF	Protection FONTAN Centre Bourg PHASE 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal					833 333 €	30%	250 000 €	Nouvelle opération
CARF	Sécuriser l'approvisionnement de la ressource en eau potable et améliorer la distribution auprès des usagers	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal					5 150 000 €	37,77%	1 945 000 €	Nouvelle opération
CARF	réfection des réseaux des eaux usées	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	5 034 595 €	30%	1 510 379 €			0 €	0 €	Opération supprimée
CARF ALEX 4 OPERATIONS				10 744 995 €		3 223 499 €		9 412 333 €		3 223 499 €	
TOTAL CARF 33 OPERATIONS				66 855 624 €		9 575 816 €		36 290 493 €		7 857 131 €	
MENTON	Acquisition Crèche AROMA	Qualité de vie	Greendeal	2 357 000 €	20%	471 400 €	2022_00054	2 357 000 €	20%	471 400 €	
MENTON	Reprise des murs du cimetière du vieux château	Qualité de vie	Greendeal	150 000 €	40%	60 000 €	2022_00061	150 000 €	40%	60 000 €	
MENTON	Requalification du quai Bonaparte	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	4 000 000 €	20%	800 000 €	2021_09943	4 000 000 €	20%	800 000 €	
MENTON	Amélioration éclairage public vallée du Carei & rue pietra Scritta	Mobilité verte	Greendeal	612 500 €	40%	245 000 €	2022_00056	612 500 €	40%	245 000 €	
MENTON	Réfection réseau arrosage automatique Porte de France	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	330 000 €	40%	132 000 €	2022_00192	330 000 €	40%	132 000 €	
MENTON	Réalisation d'aménagements localisés de sécurité	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	150 000 €	40%	60 000 €	2022_00063	150 000 €	40%	60 000 €	
MENTON	Réfection mur de soutènement Chemin de la Colle supérieure	Qualité de vie	Greendeal	150 000 €	40%	60 000 €	2022_00062	112 280 €	40%	44 912 €	
MENTON	Réfection toiture du stade du Val d'Anaud	Qualité de vie	Greendeal	80 000 €	80%	64 000 €	2022_00626	80 000 €	58,85%	47 083 €	
MENTON	Centre de Sécurité Urbain - Caserne FORTY	Qualité de vie	smartdeal	3 000 000 €					13%	390 000 €	Nouvelle opération
MENTON	Aménagement Promenade de la Mer	Qualité de vie	Greendeal	4 850 164 €					16,0%	779 179 €	Nouvelle opération
MENTON	Création citronneraie labellisée IGP Citron- de-Menton	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 460 480 €	40%	584 192 €	2022_00057		0	0	Opération supprimée
MENTON	Rénovation façade H. de Ville	Entretien du patrimoine		1 200 000 €	20%	240 000 €	2022_00183		0%	0 €	Opération supprimée
MENTON	Rénovation façade Musée Préhistoire	Entretien du patrimoine		600 000 €	10%	60 000 €	2022_00191		0%	0 €	Opération supprimée
MENTON	Rénovation façade CCAS	Entretien du patrimoine		330 000 €	10%	33 000 €	2022_00204		0%	0 €	Opération supprimée
MENTON	Rénovation façade P de l'Europe	Entretien du patrimoine		2 200 000 €	10%	220 000 €	2022_00202		0%	0 €	Opération supprimée
TOTAL MENTON 10 OPERATIONS				13 619 980 €		3 029 592 €		7 791 780 €		3 029 574 €	
TOTAL TERRITOIRE CARF 43 OPERATIONS				80 475 604 €		12 605 408 €		44 082 273 €		10 886 705 €	

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

**AVENANT N° 1
A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
RELATIVE AU CONTRAT DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026**

ENTRE : le Département des Alpes-Maritimes

représenté par son président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147, boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de l'assemblée départementale en date du

d'une part ;

ET : la Commune de Menton

représentée par son maire en exercice, Monsieur Yves JUHEL, domicilié en cette qualité à l'hôtel de Ville – 17, rue de la République – BP n°69 - 06502 MENTON Cedex ;

désignée ci-après : le bénéficiaire ;

d'autre part ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 18 octobre 2021 signée avec la Commune de Menton ;

PREAMBULE

Par délibération du 16 avril 2021, le Département s'est engagé au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 à subventionner 13 opérations pour un montant prévisionnel d'aide départementale de 3 029 592 € maximum et pour un montant total d'opérations de 13 619 980 €.

Le présent avenant a pour objet de formaliser la révision des actions prévues au titre dudit contrat, conformément à l'article 3 de la convention de partenariat.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Modification des opérations retenues au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026.

L'article 5, relatif à « l'engagement financier au titre des opérations inscrites dans le contrat de territoire urbain 2021-2026 », est modifié comme suit :

Le montant prévisionnel maximum réservé par le Département au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 concerne **10** opérations et s'élève à **3 029 574 €** pour **7 791 780 €** de travaux. Le détail des actions retenues au titre du présent contrat est précisé dans le tableau financier récapitulatif des opérations, joint en annexe, qui annule et remplace le tableau initial.

Chaque opération répertoriée dans ce tableau fera l'objet d'une subvention votée en commission permanente au taux contractuellement fixé. Celle-ci pourra être revue à la baisse si le montant de l'opération s'avère inférieur au coût initialement prévu. En revanche, elle ne pourra excéder le montant prédéfini annexé à la présente.

Ce soutien financier du département aux projets de territoire devra respecter les règles suivantes :

- le montant de la subvention départementale est individualisé par action et ne peut être transféré vers une autre action ;
- le taux de la participation du Département est fixé entre 10 à 40% du montant subventionnable HT dans la limite des 80% de financement par opération ;
- aucune autre subvention ne pourra être accordée au bénéficiaire en dehors des actions listées dans le tableau récapitulatif des opérations.

Le bénéficiaire devra alors fournir les pièces constitutives d'un dossier de subvention comme prévu dans le règlement des aides aux collectivités. Si le dossier est incomplet, la subvention ne pourra être accordée.

Article 2 : Communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation financière du Département dans la réalisation des actions entreprises dans le cadre du présent contrat et notamment apposer son logo ou faire mention de sa contribution sur tous les supports de communication.

Cette visibilité doit être conforme aux obligations d'information et de communication listées dans le guide pratique téléchargeable sur www.departement06.fr.

Le respect de ces dispositions conditionne le versement de la subvention.

Article 3 : Autres dispositions.

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Nice, en deux exemplaires originaux, le

Le Maire de Menton

Yves JUHEL

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes

Charles Ange GINESY

CONTRATS DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026 CARF - MENTON
TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF DES OPERATIONS

				Liste des opérations retenues au titre de la phase 1				Liste des opérations retenues au titre de la phase 2			
MOA	LIBELLE DE L'OPERATION	4 THEMATIQUES A compléter selon: - Risques naturels et transition environnementale - Qualité de vie - Mobilité verte - Transition numérique	Green Smart Deal	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide		N° dossier	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide		Commentaires
					Taux	Montant			Taux	Montant	
CARF	Mise en séparatif réseaux Bd Guynemer - Beausoleil	Qualité de vie	Greendeal	343 340 €	20%	68 668 €	2023_12245	343 340 €	20%	68 668 €	
CARF	Sécuriser l'approvisionnement de la ressource en eau potable de la Riviera avec production d'énergie renouvelable	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	4 996 000 €	10%	499 600 €	2023_12305	2 050 000 €	12%	246 000 €	Modification du nom de l'opération
CARF	Sécuriser l'approvisionnement de la ressource en eau potable sur le Haut Pays	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	549 630 €	10%	54 963 €		1 650 568 €	20%	330 117 €	
CARF	Extension réseau EU route de Laghet - La Turbie	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	383 455 €	20%	76 691 €	2023_12249	383 455 €	20%	76 691 €	
CARF	Réfection des bétons des tours de désodorisation STEP - Menton	Risques naturels et transition environnementale		450 000 €	10%	45 000 €	2023_12250	450 000 €	10%	45 000 €	
CARF	Réalisation d'ouvrages de protection sur la zone industrielle de Menton	Qualité de vie	Greendeal	576 347 €	20%	115 269 €	2023_10785	576 347 €	20%	115 269 €	
CARF	Poursuite du déploiement des bornes électriques	Mobilité verte	Greendeal	300 000 €	20%	60 000 €	2023_13906	300 000 €	20%	60 000 €	
CARF	Requalification durable des friches du centre-ville dans l'objectif de revitaliser la commune de Breil Sur Roya	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	2 000 000 €	10%	200 000 €	2022_08034	2 000 000 €	10%	200 000 €	Changement d'objet "mission géotechnique relative aux problématiques de dissolution de gypse sous le vieux village de Breil sur Roya"
CARF	Réalisation du PEM de Menton	Mobilité verte	Greendeal	8 000 000 €	10%	800 000 €	2023_12285	8 000 000 €	10%	800 000 €	
CARF	Mise en séparatif des réseaux suite mécanisation des escaliers sur Beausoleil	Qualité de vie	Greendeal	863 523 €	10%	86 352 €	2023_12251	250 000 €	10%	25 000 €	
CARF	Réfection du réseau des Eaux Pluviales secteur école primaire sur Sospel	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	380 000 €	10%	38 000 €	2023_12252	268 447 €	10%	26 845 €	
CARF	Sécurisation de la desserte en eau sur Castillon	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	750 000 €	10%	75 000 €	2023_12256	568 505 €	10%	56 851 €	
CARF	Mise en accessibilité de la gare SNCF de Carnolés sur RCM	Qualité de vie	Greendeal	650 000 €	10%	65 000 €	2023_12286	650 000 €	10%	65 000 €	
CARF	Mise en séparatif des réseaux EP Quai de Montleon - BONAPARTE - Menton	Qualité de vie	Greendeal	530 000 €	10%	53 000 €		780 000 €	30%	234 000 €	Modification du nom de l'opération
CARF	Amélioration du rendement du réseau d'eau potable - Régie	Qualité de vie	Greendeal	2 092 001 €	10%	209 200 €		850 000 €	30%	255 000 €	
CARF	Assurer une pérennité de la ressource en eau - Régie	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 955 100 €	10%	195 510 €		900 000 €	20%	180 000 €	
CARF	Renouvellement du réseau des Eaux Pluviales et Eau Potable Rue de la Paix sur RCM	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	320 000 €	10%	32 000 €		353 242 €	30%	105 973 €	Modification du nom de l'opération
CARF	Développement des points de collecte de proximité enterrés pour les OM et renouvellement des points d'apports volontaires pour le Tri Sélectif	Mobilité verte	Greendeal	4 275 000 €	10%	427 500 €		500 000 €	40%	200 000 €	Modification du nom de l'opération
CARF	Restauration capacitaire et reprise structurelle des ouvrages hydrauliques du Careil et du Borrigo, du Gorbio et du Fossan	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	6 685 572 €	10%	668 557 €		1 530 590 €	20%	306 118 €	Modification du nom de l'opération
CARF	Création d'un pôle oléicole dans le Haut-pays de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française - PHASE 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 012 400 €	10%	101 240 €		250 000 €	20%	50 000 €	Dossier MIRV
CARF	Soutien aux espaces test agricole et renaturation des Berges de la Roya	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal					666 666 €	30%	200 000 €	Nouvelle opération Dossier MIRV
CARF	Renouvellement des réseaux humides et pose de réseaux secs Rues des marins et Siccardi sur Menton	Qualité de vie	Greendeal					500 000 €	30%	150 000 €	Nouvelle opération
CARF	Mise en séparatif des réseaux avenue de la PINEDE sur LA TURBIE	Qualité de vie	Greendeal					357 000 €	30%	107 100 €	Nouvelle opération
CARF	Réfection réseau Eaux Pluviales Promenade de la Mer à Menton	Qualité de vie	Greendeal					300 000 €	40%	120 000 €	Nouvelle opération
CARF	Réfection des bétons des tours de désodorisation STEP de Menton - Phase 2	Qualité de vie	Greendeal					500 000 €	30%	150 000 €	Nouvelle opération
CARF	Travaux de mise aux normes et mise en sécurité des ouvrages d'assainissement sur le territoire de la CARF	Qualité de vie	Greendeal					400 000 €	30%	120 000 €	Nouvelle opération
CARF	Remplacement des unités d'ultrafiltration pour production d'eau potable sur Moulinet	Qualité de vie	Greendeal					200 000 €	30%	60 000 €	Nouvelle opération
CARF	Parcours cyclotourisme	Mobilité verte	Greendeal					200 000 €	30%	60 000 €	Nouvelle opération Dossier MIRV
CARF	Déplacement station d'épuration de Castillon	Qualité de vie	Greendeal					1 100 000 €	20%	220 000 €	Nouvelle opération
CARF	Création d'un espace de coworking et de télétravail sur Menton	Transition numérique	smartdeal	3 000 000 €	10%	300 000 €	2023_14711		0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif Citron de Menton	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	694 300 €	10%	69 430 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Réfection du réseau des eaux usées Quai Bonaparte - Menton	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 088 400 €	20%	217 680 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Mise en séparatif des réseaux avenue de la Pinède - RCM	Qualité de vie	Greendeal	346 000 €	20%	69 200 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Requalification durable des friches du quartier de Saint-Dalmas dans l'objectif de revitaliser la commune de Tende	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	2 000 000 €	10%	200 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Mise en séparatif des réseaux EP Rue de la Conception - Menton	Qualité de vie	Greendeal	530 000 €	30%	159 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Travaux de réfection et de mise aux normes des PR sur le secteur des ports de Menton	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	281 011 €	10%	28 101 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Acquisition de bus électriques pour mobilité verte	Mobilité verte	Greendeal	5 000 000 €	10%	500 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Réfection des réseaux suite à la requalification du cœur de ville La Turbie	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	900 000 €	30%	270 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Sécurisation dévoiement du feeder Moyenne Corniche - Phase 2	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	715 000 €	20%	143 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Amélioration de l'accueil du public en déchetteries	Qualité de vie	Greendeal	1 080 000 €	10%	108 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Sécurisation de la ville de Sospel contre les crues	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	2 563 550 €	10%	256 355 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF	Stations de location de vélos électriques sur le territoire de la CARF	Mobilité verte	Greendeal	800 000 €	20%	160 000 €			0%	0 €	Opération supprimée
CARF HORS ALEX 29 OPERATIONS				56 110 629 €		6 352 317 €		26 878 160 €		4 633 632 €	

CONTRATS DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026 CARF -MENTON
TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF DES OPERATIONS

				Liste des opérations retenues au titre de la phase 1				Liste des opérations retenues au titre de la phase 2			
MOA	LIBELLE DE L'OPERATION	4 THEMATIQUES A compléter selon: - Risques naturels et transition environnementale - Qualité de vie - Mobilité verte - Transition numérique	Green Smart Deal	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide		N° dossier	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide		Commentaires
					Taux	Montant			Taux	Montant	
CARF	réfection des réseaux des eaux usées	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 760 707 €	30%	528 212 €		929 000 €	29,98%	278 499 €	Changement d'objet réfection des réseaux d'eaux pluviales
CARF	réfection des réseaux des eaux usées	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	3 949 693 €	30%	1 184 908 €		2 500 000 €	30%	750 000 €	Changement d'objet réfection des STEP et réseaux associés
CARF	Protection FONTAN Centre Bourg PHASE 1	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal					833 333 €	30%	250 000 €	Nouvelle opération
CARF	Sécuriser l'approvisionnement de la ressource en eau potable et améliorer la distribution auprès des usagers	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal					5 150 000 €	37,77%	1 945 000 €	Nouvelle opération
CARF	réfection des réseaux des eaux usées	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	5 034 595 €	30%	1 510 379 €			0 €	0 €	Opération supprimée
CARF ALEX 4 OPERATIONS				10 744 995 €		3 223 499 €		9 412 333 €		3 223 499 €	
TOTAL CARF 33 OPERATIONS				66 855 624 €		9 575 816 €		36 290 493 €		7 857 131 €	
MENTON	Acquisition Crèche AROMA	Qualité de vie	Greendeal	2 357 000 €	20%	471 400 €	2022_00054	2 357 000 €	20%	471 400 €	
MENTON	Reprise des murs du cimetière du vieux château	Qualité de vie	Greendeal	150 000 €	40%	60 000 €	2022_00061	150 000 €	40%	60 000 €	
MENTON	Requalification du quai Bonaparte	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	4 000 000 €	20%	800 000 €	2021_09943	4 000 000 €	20%	800 000 €	
MENTON	Amélioration éclairage public vallée du Carei & rue pietra Scritta	Mobilité verte	Greendeal	612 500 €	40%	245 000 €	2022_00056	612 500 €	40%	245 000 €	
MENTON	Réfection réseau arrosage automatique Porte de France	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	330 000 €	40%	132 000 €	2022_00192	330 000 €	40%	132 000 €	
MENTON	Réalisation d'aménagements localisés de sécurité	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	150 000 €	40%	60 000 €	2022_00063	150 000 €	40%	60 000 €	
MENTON	Réfection mur de soutènement Chemin de la Colle supérieure	Qualité de vie	Greendeal	150 000 €	40%	60 000 €	2022_00062	112 280 €	40%	44 912 €	
MENTON	Réfection toiture du stade du Val d'Anaud	Qualité de vie	Greendeal	80 000 €	80%	64 000 €	2022_00626	80 000 €	58,85%	47 083 €	
MENTON	Centre de Sécurité Urbain - Caserne FORTY	Qualité de vie	smartdeal	3 000 000 €					13%	390 000 €	Nouvelle opération
MENTON	Aménagement Promenade de la Mer	Qualité de vie	Greendeal	4 850 164 €					16,0%	779 179 €	Nouvelle opération
MENTON	Création citronneraie labellisée IGP Citron- de-Menton	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	1 460 480 €	40%	584 192 €	2022_00057		0	0	Opération supprimée
MENTON	Rénovation façade H. de Ville	Entretien du patrimoine		1 200 000 €	20%	240 000 €	2022_00183		0%	0 €	Opération supprimée
MENTON	Rénovation façade Musée Préhistoire	Entretien du patrimoine		600 000 €	10%	60 000 €	2022_00191		0%	0 €	Opération supprimée
MENTON	Rénovation façade CCAS	Entretien du patrimoine		330 000 €	10%	33 000 €	2022_00204		0%	0 €	Opération supprimée
MENTON	Rénovation façade P de l'Europe	Entretien du patrimoine		2 200 000 €	10%	220 000 €	2022_00202		0%	0 €	Opération supprimée
TOTAL MENTON 10 OPERATIONS				13 619 980 €		3 029 592 €		7 791 780 €		3 029 574 €	
TOTAL TERRITOIRE CARF 43 OPERATIONS				80 475 604 €		12 605 408 €		44 082 273 €		10 886 705 €	

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
POUR LE DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

SERVICE D'APPUI FINANCIER AUX COLLECTIVITES

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU CONTRAT DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026

ENTRE : Le Département des Alpes-Maritimes

représenté par son président, Monsieur Charles Ange GINESY, domicilié en cette qualité au centre administratif départemental, 147 boulevard du Mercantour, BP 3007 - 06201 Nice cedex 3, et agissant conformément à la délibération de la commission permanente en date du

d'une part ;

ET : La Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA)

représentée par son président en exercice, Monsieur Christian ESTROSI, domicilié en cette qualité 5 rue de l'Hôtel de Ville – 06364 NICE Cedex 4 ;

désignée ci-après : le bénéficiaire ;

d'autre part ;

Vu la convention relative au contrat de territoire urbain 2021-2026 du 7 février 2022 signée avec la Métropole Nice Côte d'Azur ;

PREAMBULE

Par délibération du 1^{er} octobre 2021, le Département s'est engagé au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 à subventionner 20 opérations pour un montant prévisionnel d'aide départementale de 69 867 630 € maximum et pour un montant total d'opérations de 601 101 537 €.

Le présent avenant a pour objet de formaliser la révision des actions prévues au titre dudit contrat, conformément à l'article 3 de la convention de partenariat.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Modification des opérations retenues au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026.

L'article 5 relatif à « l'engagement financier au titre des opérations inscrites dans le contrat de territoire urbain 2021-2026 » est modifié comme suit :

Le montant prévisionnel maximum réservé par le Département au titre du contrat de territoire urbain 2021-2026 concerne **20** opérations et s'élève à **58 784 188 €** pour **338 406 275 €** de travaux.

Le détail des actions retenues au titre du présent contrat est précisé dans le tableau financier récapitulatif des opérations, joint en annexe, qui annule et remplace le tableau initial.

Chaque opération répertoriée dans ce tableau fera l'objet d'une subvention votée en commission permanente au taux contractuellement fixé. Celle-ci pourra être revue à la baisse si le montant de l'opération s'avère inférieur au coût initialement prévu. En revanche, elle ne pourra excéder le montant prédéfini annexé à la présente.

Ce soutien financier du département aux projets de territoire devra respecter les règles suivantes :

- Le montant de la subvention départementale est individualisé par action et ne peut être transféré vers une autre action ;
- Le taux de la participation du Département est fixé entre 10 à 40% du montant subventionnable HT dans la limite des 80% de financement par opération ;
- Aucune autre subvention ne pourra être accordée au bénéficiaire en dehors des actions listées dans le tableau récapitulatif des opérations.

Le bénéficiaire devra alors fournir les pièces constitutives d'un dossier de subvention comme prévu dans le règlement des aides aux collectivités. Si le dossier est incomplet, la subvention ne pourra être votée.

Article 2 : Communication

Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation financière du Département dans la réalisation des actions entreprises dans le cadre du présent contrat et notamment apposer son logo ou faire mention de sa contribution sur tous les supports de communication.

Cette visibilité doit être conforme aux obligations d'information et de communication listées dans le guide pratique téléchargeable sur www.departement06.fr.

Le respect de ces dispositions conditionne le versement de la subvention.

Article 3 : Autres dispositions.

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Nice, en deux exemplaires originaux, le

Le Président de la
Métropole Nice Côte d'Azur

Christian ESTROSI

Le Président du Département
des Alpes-Maritimes

Charles Ange GINESY

CONTRATS DE TERRITOIRE URBAIN 2021-2026 MNCA NICE - TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF DES OPERATIONS

				Liste des opérations retenues au titre de la phase 1				Liste des opérations retenues au titre de la phase 2			
MOA	LIBELLE DE L'OPERATION	4 THEMATIQUES - Risques naturels et transition environnementale - Qualité de vie - Mobilité verte - Transition numérique	Green Smart Deal	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		Statuts du dossiers N° dossier ASTRE	MONTANT GLOBAL HT EN € DE L'OPERATION	Aide départementale		Commentaires
					Taux	Montant			Taux	Montant	
MNCA	Risques et sécurisation des tunnels routiers - Tunnel A. LIAUTAUD/MALRAUX	Risques naturels et transition environnementale	Aucun	40 000 000	10%	4 000 000 €	2022_07592	28 645 000 €	20%	5 729 000 €	
MNCA	Réhabilitation du boulevard Gambetta (pistes cyclables, BHNS, trottoirs végétalisés). MOU intégrée BHNS Nord/Sud et Est/Ouest dont réhabilitation Gambetta et terminus de la place Goiran et BHNS Est/Ouest	Mobilité verte	Greendeal	17 141 666	10%	1 714 167 €	2022_10732	17 741 666 €	20%	3 548 333 €	Changement du libellé
MNCA	Sortie Ouest Voie Mathis SOVM Phase 1	Qualité de vie	Aucun	67 583 333	13%	8 700 000 €	2022_05838	137 583 333 €	12%	16 510 000 €	Changement du libellé
MNCA	Trame verte phase 2 et 3 (MOU NCA avec maîtrise d'ouvrage confiée par VDN)	Qualité de vie	Greendeal	17 750 000	10%	1 775 000 €	2022_07433	6 712 500 €	10%	671 250 €	
MNCA	La Gaudie – Élargissement et création d'un nouveau barreau du chemin Marcellin Allo et frais d'études liés à l'élargissement - tranches 1 et 2	Qualité de vie	Aucun	7 220 000	10%	722 000 €		1 676 000 €	30%	502 800 €	Changement du libellé
MNCA	Aménagement des cœurs de village moyen et haut pays Aménagements d'espaces publics sur la commune de la Métropole	Qualité de vie	Aucun	9 000 000	10%	900 000 €		7 000 000 €	40%	2 800 000 €	Changement du libellé
MNCA	Plan vélo métropolitain (dont pistes à destination collèges St Jeannet et Vence et route de Turin)	Mobilité verte	Greendeal	14 833 333	10%	1 483 333 €	2023_07252	3 200 000 €	25%	800 000 €	Changement du libellé
MNCA	Lutte contre la submersion marine -Programme de réhabilitation des épis en enrochements	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	4 040 000	10%	404 000 €	2023_08270	799 280 €	40%	319 712 €	
MNCA	Zone d'activités économiques de St-Martin-Vésubie	Qualité de vie	Aucun	4 258 915	40%	1 703 566 €	2022_04174	4 258 915 €	40%	1 703 566 €	
MNCA	Politique agricole et alimentaire métropolitaine	Risques naturels et transition environnementale	Greendeal	15 166 667	10%	1 516 667 €	2023_05375	4 066 290 €	40%	1 626 516 €	
MNCA	Parkings relais Tzarewitch et St Laurent du Var	Déplacement - TCSP	Aucun	107 000 000	10%	10 700 000 €	2023_06631	8 400 000 €	10%	840 000 €	Changement du libellé
MNCA	Etudes TCSP (hors TCSP Paillon) dont téléphérique	Mobilité verte	Aucun	11 800 000	10%	1 180 000 €	2024_05332	7 355 327 €	40%	2 942 131 €	
MNCA	Renaturation de la Cagne	Qualité de vie	Greendeal					700 000 €	40%	280 000 €	Nouvelle opération
MNCA	Jardin d'Arménie (MOU MNCA)	Qualité de vie	Greendeal					3 200 000 €	40%	1 280 000 €	Nouvelle opération
MNCA	Acquisition de bus électriques	Mobilité verte	Greendeal					23 000 000 €	15%	3 450 000 €	Nouvelle opération
MNCA	Acquisition de BHNS	Mobilité verte	Greendeal					15 668 554 €	14,63%	2 293 683 €	Nouvelle opération
MNCA	Allongement de rames T1	Mobilité verte	Greendeal					27 361 350 €	16,9%	4 623 597 €	Nouvelle opération
MNCA	SOVM Phase 2	Qualité de vie	Aucun	70 000 000	10%	7 000 000 €		0 €	0%	0 €	Dossier supprimé
MNCA	Promenade Lambert May – Cagnes sur Mer améliore la desserte entre le pôle d'échange multimodal et le secteur collinaire (MOU intégré)	Qualité de vie	Aucun	2 716 667	10%	271 667 €	2022_04164	0 €	0%	0 €	Dossier supprimé
MNCA	Création de la T5 Point Michel – Ariane Nord – La Trinité	Mobilité verte	Greendeal	170 200 000	10%	17 020 000 €		0 €	0%	0 €	Dossier supprimé
MNCA	Aménagement des voiries et espaces publics des Liserons	Mobilité verte	Greendeal	10 100 000	10%	1 010 000 €		0 €	0%	0 €	Dossier supprimé
MNCA	Voie nouvelle reliant la ZAC SAOGA – Aménagement du carrefour RM14 / chemin du Col de l'Olivier – Commune de saint Blaise	Qualité de vie	Aucun	3 227 310	10%	322 731 €		0 €	0%	0 €	Dossier supprimé
TOTAL MNCA HORS ALEX ET PAPI				572 037 891		60 100 399		297 368 215 €		49 920 588 €	
MNCA	Tempête Alex	Risques naturels et transition environnementale	Aucun	41 038 060	30%	7 600 000 €	2021_08647	41 038 060 €	30%	7 600 000 €	
TOTAL MNCA ALEX UNIQUEMENT				41 038 060		7 600 000		41 038 060		7 600 000 €	
MNCA	PAPI VAR 3	Risques naturels et transition environnementale	Aucun			1 784 500 €				1 263 600 €	
TOTAL MNCA 20 OPERATIONS				613 075 951		69 484 899		338 406 275 €		58 784 188 €	